



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **2 septembre 2020 à 19 h 30**, à la **salle de l'Institut-Canadien** sise au 16, rue St-Pierre à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2020-12

Adresse : 2457, 4^e rang sud

Zonage : Zba-4

Lots : 3 698 208

Cette demande consiste à :

- Permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire destiné à des fins industrielles, ayant un revêtement de polyéthylène ainsi qu'une hauteur supérieure au bâtiment principal sans jamais excéder les autres bâtiments accessoires.

Cette dérogation concerne :

- Les articles suivants du règlement de zonage #2011-11-008 :
 - o L'article 31 stipule que l'emploi du polyéthylène est prohibé comme matériaux de revêtement pour les bâtiments industriels;
 - o Le paragraphe d) de l'article 173 indique que la hauteur des bâtiments accessoires destinés à un usage industriel ne doit pas excéder celle du bâtiment principal.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande lors de cette séance OU en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité, au plus tard le 2 septembre 2020 à 16h à l'adresse électronique suivante : urbanisme@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone, en composant le 450-584-3484 poste 2.

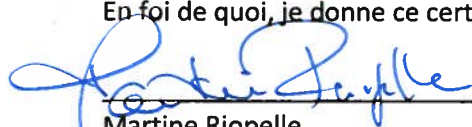
Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 13 août 2020.


Martine Riopelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Riopelle, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidante à Saint-Lambert certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 13 août 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13 août 2020.


Martine Riopelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière

